

Directives techniques pour l'organisation des épreuves sportives du championnat de France de Para-athlétisme adapté 2020.

Références :

- *Guide de rentrée sportive du Ministère chargé des sports (version 7 septembre 2020)*
- *Guide fédéral d'accompagnement des activités sportives (version du 22 juin 2020)*

Introduction

D'un point de vu général, il convient d'adopter les gestes barrières durant la totalité de la manifestation. Il est conseillé aux sportifs de venir et de repartir en tenue de sports pour éviter au maximum une trop grande affluence dans les vestiaires.

Il faut noter que certains sportifs ou accompagnateurs peuvent être considérés comme personne ayant un risque de développer une forme grave de COVID.

Les athlètes qui présentent des symptômes de la maladie ne doivent pas participer à la compétition ni se rendre au stade. Ceci s'applique également aux officiels et aux accompagnants.

Il est demandé à l'ensemble des personnes présentes dans le stade de respecter les mesures de distanciation et l'obligation du port du masque pour les plus de 11 ans. Des affiches seront apposées à l'entrée et dans l'enceinte du stade et des annonces au micro seront faites régulièrement pour rappeler les consignes sanitaires.

De plus, les directives techniques suivantes seront appliquées sur les épreuves sportives :

Pour les lancers :

- Masque obligatoire pour les juges et les coaches
- Masque pour les sportifs qui le peuvent, sauf pour réaliser leur épreuve.
- Limitation à 8 sportifs à la fois par concours.
- Installation de « box individuel » afin de respecter la distanciation.
Chaque sportif se verra attribuer un espace autour du concours pour patienter pendant le concours. Il pourra être accompagné de son coach qui devra rester sur cet espace durant la totalité du concours.
- Engins de lancer, si possible engin personnel, sinon l'organisation pourra prêter un engin à chaque athlète qui lui appartiendra durant tout le concours. Il sera désinfecté au début et à la fin de chaque concours.
- Du produit désinfectant et gel hydro-alcoolique seront à disposition des athlètes.

Pour les sauts :

- Masque obligatoire pour les juges et les coaches
- Masque pour les sportifs qui le peuvent, sauf pour réaliser leur épreuve.



- Limitation à 8 sportifs à la fois par concours.
- Installation de « box individuel » afin de respecter la distanciation.

Chaque sportif se verra attribuer un espace autour du concours pour patienter pendant le concours. Il pourra être accompagné de son coach qui devra rester sur cet espace durant la totalité du concours.

Pour les courses

- Utilisation de gel Hydro alcoolique pour entrer dans la chambre d'appel et port du masque obligatoire pour les sportifs qui le peuvent, les bénévoles et les juges.
- Pointage des sportifs par les officiels de la compétition dans le respect des gestes barrières.
- Chaque sportif devra prendre place sur la chaise qui lui sera attribué en portant son masque (pour ceux qui le peuvent).
- Les chaises seront distantes d'1 mètre et désinfectées entre chaque appel.
- Utilisation de gel Hydro alcoolique à la sortie de la chambre d'appel.
- Les sportifs seront accompagnés sur la piste toujours en portant leurs masques (pour ceux qui le peuvent).
- Les starts seront désinfectés entre chaque série et déplacés en respectant les règles sanitaires (utilisation de gants).
- Les masques seront mis à la poubelle avant chaque départ par les sportifs lors du passage de la navette covid 19
- Un masque jetable sera remis à chaque sportif à l'issue de sa course
- 1500m : série de 10 max
- 800m : série de 6 max (départ en couloir)